



Bulletin d'inscription au Pèlerinage JEÛNE FÉDÉRAL ITALIE

Avec l'accompagnement du Père Ludovic Nobel

Du 19 au 21 septembre 2026

Ad gentes – 42 Rue de Lausanne – 1201 Genève

Tel 022 344 57 80 – fax 022 344 57 82 – e-mail : pelegrinages@ad-gentes.ch - www.ad-gentes.ch

Nom	Prénom	Femme	Homme	Date de Naissance

Adresse: _____

NPA / VILLE: _____

Tel. Portable : _____

E-Mail: _____

Pour me rendre en Italie, je confirme avoir une carte d'identité en cours de validité au moment du voyage.

Date d'expiration : _____

La copie du passeport ou de la pièce d'identité est obligatoire pour l'inscription

Santé : Je suis en bonne santé

J'ai des soucis de santé (préciser) : _____

Assurance annulation/rapatriement (obligatoire)

Je souscris à une assurance annulation/rapatriement (tarif CHF49.-)

J'ai un livret ETI (Europe) ou similaire

Nom de l'assurance : _____ **N° de police :** _____ **Expiration** _____

Logement :

Je souhaite partager ma chambre avec : _____

Je souhaite une chambre individuelle : **supplément de CHF 125.-**

Prix en CHF par personne sur la base de chambre double CHF 640.-

Supplément si moins de 25 participants CHF 80.-

Le prix comprend :

- Tous les trajets en autocar
- Le logement à l'hôtel Agora Palace
- Tous les repas
- Visites guidées indiquée dans le programme
- Accompagnement et animation par le Père Nobel

Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles
- Les pourboires
- L'assurance annulation rapatriement à CHF 49.-
- Les boissons
- Le supplément single à CHF 125.-

Afin de garantir votre inscription, nous vous prions de bien vouloir nous retourner ce formulaire dûment rempli. Dès lors, nous vous ferons parvenir un bulletin de versement pour l'acompte non remboursable de **CHF 200.-**. Le solde du voyage devra nous parvenir **au plus tard un mois** avant le départ.

Conditions et frais d'annulation par personne

Pour toute annulation après inscription jusqu'au 14 juillet 2026 (frais de dossier)

Pour toute annulation du 14 au 31 juillet 2026

Pour toute annulation à partir du 1er août 2026

En cas de non-présentation le jour du départ, aucun remboursement ne sera effectué.

CHF 120.-

50% du montant total

Pas de remboursement

LIEU ET DATE :

SIGNATURE :

